



Institut
du Bosphore

BULLETIN POLITIQUE FRANCE – TURQUIE

MAI – JUIN 2011

SOMMAIRE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE.....	3
Lettre du président de la république français Nicolas Sarkozy adressée au premier ministre turc Recep Tayyip Erdoğan – 14 juin.....	3
COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES DE L'ASSEMBLEE NATIONALE	4
Extraits de l'audition du ministre des affaires étrangères de Lituanie Audronius Azubalis (Elargissement de l'UE – Turquie) – 31 mai	4
Extraits de l'audition du ministre du tourisme de la République arabe d'Egypte Mounir Fakhry Abdel Nour (rôle de la Turquie au Moyen Orient) – 7 juin	5
SENAT	6
Extraits du rapport d'information de Jean-Pierre Sueur (Soc), fait au nom de la Délégation à la prospective du Sénat : « Villes du futur, futur des villes : quel avenir pour les villes du monde ? » (« Istanbul : de la ville diasporique à la capitale européenne de la culture ») – 9 juin.....	6
Extraits du rapport d'information de Roland Courteau (Soc), fait au nom de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques : « La pollution de la Méditerranée : état et perspectives à l'horizon 2030 », (le cas de la Turquie) – 21 juin.....	7
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET EUROPEENNES	10
Nomination de l'Ambassadeur de France en Turquie – 11 juin	10
Extraits de l'intervention du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères et européennes, Alain Juppé, à la «Brookings Institution» à Washington (relations France-Turquie) – 6 juin	10
DECLARATIONS DES PERSONNALITES POLITIQUES FRANÇAISES.....	12
Extraits de l'entretien du ministre chargé des affaires européennes, Laurent Wauquiez* avec "Le Figaro" (Elargissement de l'UE – Turquie) – 2 juin	12

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Lettre du président de la république français Nicolas Sarkozy adressée au premier ministre turc Recep Tayyip Erdoğan – 14 juin

« Monsieur le Premier Ministre,

Au lendemain du nouveau succès de votre formation politique aux élections législatives, le troisième après ceux de 2002 et 2007, et alors que vous êtes appelé à former le 61ème gouvernement de la République de Turquie, je suis heureux de vous présenter, en mon nom et au nom du peuple français, mes chaleureuses félicitations.

Ma visite de travail à Ankara en février dernier et les échanges que nous avons pu avoir à cette occasion, ont permis de confirmer notre volonté commune de renforcer dans tous les domaines notre coopération bilatérale ainsi que notre concertation sur les grands dossiers régionaux et internationaux.

La France a la volonté d'oeuvrer, avec ses principaux partenaires et alliés parmi lesquels figure naturellement la Turquie, à la stabilité et la prospérité de son environnement régional. Trois mois après le début de l'intervention alliée en Libye et alors que la situation en Syrie est une source de grande préoccupation commune, la France attache un soin particulier à approfondir sa coopération avec la Turquie afin d'aider les peuples de la région à reprendre leur destin en main.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma haute considération.

Nicolas Sarkozy »

COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

Extraits de l'audition du ministre des affaires étrangères de Lituanie Audronius Azubalis (Elargissement de l'UE – Turquie) – 31 mai

« **Michel Destot (SRC)** : (...) Quelles seront les priorités de la présidence lituanienne du Conseil européen, en 2013 ? Êtes-vous favorable à l'élargissement de l'Union européenne à la Turquie ? Quelles sont, à votre avis, les limites de l'élargissement ? L'Union peut-elle s'ouvrir, à terme, à la Biélorussie et à l'Ukraine ? (...)

Audronius Ažubalis: (...) Vous m'avez interrogé sur la position de la Lituanie quant à l'élargissement ultérieur de l'Union européenne, et notamment à la Turquie. J'ai eu l'occasion de m'entretenir récemment avec mon homologue turc, et j'ai eu le sentiment que les souhaits du gouvernement turc à ce sujet ont quelque peu évolué. La majorité au pouvoir a de grandes chances de se voir reconduite lors des prochaines élections et l'économie de la Turquie étant florissante, le pays est de moins en moins inquiet pour son avenir. De plus, la région connaît de profondes mutations et la Turquie se voit propulsée au rang d'acteur de premier plan. Pour toutes ces raisons, la Turquie insiste moins pour devenir membre de l'Union européenne ; c'est en tout cas l'impression que m'ont laissé mes entretiens à Istanbul.

La Lituanie soutient la candidature de la Turquie à l'adhésion à l'Union européenne, à condition que tous les critères d'admission soient strictement remplis. Or, il y a de profondes différences entre Ankara et Istanbul d'une part, le reste du pays d'autre part. Parvenir à un même niveau économique partout en Turquie, mais aussi à une même compréhension des principes démocratiques dans l'ensemble du pays peut prendre du temps. En outre, au Proche-Orient, l'Égypte est désormais un acteur secondaire alors que la Turquie est passée au premier plan. (...)

Jean-Paul Lecoq (GDR): Dans plusieurs pays, la jeunesse se lève pour exiger la liberté et la liberté d'expression, faire tomber les dictatures et dessiner un autre avenir. Ces jeunes gens nous appellent à faire preuve de courage politique pour régler les dossiers restés à ce jour sans solution. Monsieur le président en exercice de l'OSCE, pouvez-vous nous dire quelle est votre position sur Chypre, sur la reconnaissance d'un État palestinien, sur la situation au Sahara occidental et sur la question des Kurdes de Turquie ?

Jean-Michel Boucheron (SRC): J'ai beaucoup apprécié votre analyse sur la Turquie et sur le dossier de l'énergie nucléaire. (...)

Audronius Ažubalis: Il nous semble préférable de laisser le Conseil de l'Europe traiter de la question des Kurdes de Turquie. (...)

Axel Poniatowski (UMP), président de la commission des affaires étrangères: Je vous remercie à nouveau, monsieur le ministre, pour vos indications précises sur les dirigeants des pays d'Asie centrale, mais aussi pour votre prise de position originale sur la candidature de la Turquie à l'Union européenne, une candidature que vous soutenez sans y croire... »

Extraits de l'audition du ministre du tourisme de la République arabe d'Égypte Mounir Fakhry Abdel Nour (rôle de la Turquie au Moyen Orient) – 7 juin

Marie-Louise Fort (UMP) : « Comment jugez-vous le rôle que peut jouer la Turquie, soit comme modèle pour les révolutions, soit comme acteur majeur de la résolution des problèmes du Moyen-Orient ?

(...)

Mounir Fakhry Abdel Nour: (...)À propos de la Turquie, je commencerai par souligner qu'il existe une très grande différence entre le parti politique de M. Erdogan, qui se veut "islamiste islamisant", et les autres partis de ce type dans le monde arabe. La Turquie a eu une pratique réelle de la laïcité pendant soixante années de kémalisme et cette laïcité est ancrée dans la Turquie d'aujourd'hui. Ce n'est pas le cas ailleurs; par exemple, il en va très différemment avec les Frères musulmans en Égypte. La Turquie, qui est en train de s'imposer comme force régionale économique et militaire, peut jouer un rôle dans la région, comme elle l'a déjà fait. Elle se voit rejetée par l'Union européenne et elle cherche une autre voie. La Turquie peut regarder vers le Nord et jouer un rôle dans les républiques islamistes d'Asie ; elle peut aussi jouer un rôle au Moyen-Orient. Je vois d'un bon œil la coopération entre l'Égypte et la Turquie pour maintenir un équilibre économique et modérateur au Moyen-Orient. (...) »

SENAT

Extraits du rapport d'information de Jean-Pierre Sueur (Soc), fait au nom de la Délégation à la prospective du Sénat : « Villes du futur, futur des villes : quel avenir pour les villes du monde ? » (« Istanbul : de la ville diasporique à la capitale européenne de la culture ») – 9 juin

« 4. ISTANBUL : de la ville diasporique à la capitale européenne de la culture

(...)

Conclusion et perspectives

Istanbul, brasse depuis des siècles des cultures variées qui résultent de la diversité de sa population. Le choix d'Istanbul comme capitale européenne de la culture est d'abord un acte politique car il permet d'inscrire la ville dans un agenda culturel européen, jouant ainsi en faveur de son adhésion hypothétique. Ce projet renforce le caractère multiple d'Istanbul et l'image qu'elle donne d'elle-même à l'extérieur. Deuxièmement, il est économique car il assure la promotion de la ville sur le marché des destinations touristiques. C'est aussi une expérience urbaine qui permet à la ville de se familiariser avec d'autres pratiques politiques ou sociales notamment par le biais de la participation de la société civile. La reconnaissance des identités et des quartiers périphériques va lui assurer une meilleure intégrité aussi bien à l'échelle de la ville qu'à l'échelle nationale.

Les secteurs public et privé sont mobilisés par les projets de la capitale culturelle et poursuivent les deux stratégies de vendre l'image d'Istanbul en interne, comme ville de l'Islam et la capitale Ottomane, et en externe celle de la culture européenne. Ainsi la Capitale Européenne de la Culture 2010 devrait permettre, après 2010, dans la continuité des programmes culturels, de développer une véritable politique culturelle municipale inclusive même si on pourrait lui reprocher d'être trop orientée vers le tourisme et la mise en valeur du passé et de l'héritage culturel et moins assez vers la production contemporaine.

La diversité de la population d'Istanbul, ses nouvelles politiques culturelles ont donné lieu à une métropole effervescente qui attire toujours de nouvelles populations. Il est important de prendre en considération le rôle d'Istanbul dans une Europe vieillissante dont beaucoup de capitales se sont transformées en ville-musée, souvent trop réglementées, et souffrant de l'absence d'un esprit collectif assurant la dynamique de la cité. *Amin Moghadam* »

Le rapport : [Cliquez ici](#)

Extraits du rapport d'information de Roland Courteau (Soc), fait au nom de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques : « La pollution de la Méditerranée : état et perspectives à l'horizon 2030 », (le cas de la Turquie) – 21 juin

B. LE POIDS DE LA GÉOGRAPHIE HUMAINE

(...)

b) L'urbanisation

(...)

Au total, en 2000, la population urbaine des régions côtières atteignait 99,5 millions sur 145 millions, soit 68 %.

Un autre trait de ce développement urbain est la constitution progressive de mégapoles de dimension européenne (Barcelone, Marseille, Rome, Athènes, Gênes, Naples, Alexandrie) ou mondiale (Le Caire/15-16 millions d'habitants, Istanbul/13-14 millions d'habitants).

Mais ceci ne doit pas occulter le fait que les rives de la Méditerranée comprennent également 85 villes dont la population évolue entre 300 000 et un million d'habitants et 601 villes de plus de 10 000 habitants.

Pour la seule Turquie, on dénombre 12 villes de plus d'un million d'habitants.

Cette dernière tendance peut être visualisée de façon plus spectaculaire par les figures qui suivent, qui matérialisent le développement de l'urbanisation autour du Bassin entre 1950 et 1995.

(...)

Le cas d'Istanbul

Le cas d'Istanbul offre un exemple assez spectaculaire de cette poussée urbaine sur le dernier demi-siècle.

Au début des années 1950, la ville, était à peine plus étendue qu'au temps de Justinien (VI^e siècle). Depuis elle a enregistré une extension spectaculaire.

Actuellement, le syndicat de la mer de Marmara regroupe 22 millions d'habitants dans 11 grandes villes et 232 municipalités¹

• Une croissance urbaine spontanée

Dans le cas d'Istanbul, (mais ceux du Caire et d'Alexandrie (le cadastre n'existe pas en Égypte et, au Caire, même les cimetières sont aujourd'hui colonisés) sont proches), la fixation urbaine du développement démographique s'est effectuée de façon anarchique.

¹ Ce qui correspond, sur une surface de terres à peu près équivalente, au double de la *population* de la région Ile-de-France.

Du fait d'une tradition ottomane de propriété publique des sols non contrôlée, l'extension urbaine s'est déroulée de façon spontanée. On estime que 60 % du bâti d'Istanbul depuis une quarantaine d'années est illégal².

Cet habitat spontané a pris la forme de bidonvilles mais également de résidences plus huppées.

Cette absence de maîtrise de développement urbain a eu plusieurs conséquences :

- le raccordement a posteriori et donc plus coûteux aux réseaux d'eau et d'assainissement,
- et l'absence de planification urbaine couplée avec une extension excessive de la ville qui a été la cause d'implantations de décharges sauvages dont les lixiviats se sont longtemps déversés en mer de Marmara.

• Des structures locales sous-dimensionnées

Un des problèmes qui avait été pointé par les études du « Plan Bleu » était la faiblesse des collectivités locales, qui sont, en principe, les premières à être incitées à agir dans le domaine de l'environnement.

Les missions effectuées par votre rapporteur en Tunisie, en Égypte et en Turquie montrent que ce constat doit être tempéré.

Tant sur la représentation démocratique qui peut susciter l'intérêt pour agir des édiles que sur les compétences des collectivités locales, une ligne de crête très nette sépare la Turquie des pays de la rive Sud et Est :

- en Tunisie (jusqu'à maintenant), les responsables des mairies n'étaient pas élus ; en Égypte, ils l'étaient dans des conditions qui laissaient peu place à l'éventualité d'une alternance.
- alors qu'en Turquie, les élections locales sont démocratiques.

S'agissant des compétences municipales :

- les municipalités égyptiennes et tunisiennes ont peu de compétences en matière de gestion de l'environnement quotidien, à l'exception de l'enlèvement des ordures ;
- les municipalités turques ont des compétences élargies dans le domaine de l'eau, de la gestion des ordures ménagères et des transports qu'elles mettent en oeuvre par l'intermédiaire de régies municipales puissantes (à Istanbul, l'ISKI qui gère l'accès de l'eau et l'assainissement dispose d'un budget supérieur à 2 milliards d'euros par an).

Mais les municipalités turques ont peu d'autonomie de recettes. Elles sont alimentées par un pourcentage du budget de l'Etat en fonction de leur population, et le Trésor turc surveille leur capacité d'endettement [Ce constat peut être relativisé dans le cas d'Istanbul, ville à laquelle son poids politique confère une capacité de négociation non négligeable].

Il va de soi que cette double poussée démographique, de littoralisation et d'urbanisation non contrôlée, couplée avec des structures municipales souvent insuffisantes, aboutit à surcharger les milieux côtiers et marins en contaminants de toutes sortes.

2 Même si le statut de beaucoup de ces constructions a été régularisé ultérieurement

Ces pollutions telluriques qui seraient déjà préoccupantes sur l'océan Atlantique, prennent une dimension plus inquiétante dans une mer semi-fermée dont les eaux ne se renouvellent en moyenne qu'en un siècle.

2. Le tourisme

Sur 5,7 % des terres émergées, le Bassin méditerranéen concentre 31 % du tourisme mondial (soit 275 millions de visiteurs).

Cette activité, importante économiquement puisqu'elle représentait 208 milliards de dollars en 2008, n'est pas linéaire dans l'année ; elle se traduit par d'importants pics saisonniers comme en témoignent les flux d'arrivées de touristes en Tunisie et en Turquie.

(...)

3. Le secteur primaire

(...)

L'aquaculture

(...) Les plus forts taux de croissance de l'aquaculture portent sur des élevages marins d'espèces à haute valeur ajoutée (dorade, loup).

Pour ne donner qu'un repère, la Grèce et la Turquie produisent 200 000 tonnes de poissons par an, soit le total des prises de l'armement français en Méditerranée. (...) »

Le rapport : [Cliquez ici](#)

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET EUROPEENNES

Nomination de l'Ambassadeur de France en Turquie – 11 juin

« Le Journal officiel du 11 juin 2011 a publié la nomination de M. Laurent Bili, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République française auprès de la République de Turquie, en remplacement de M. Bernard Emié. »

Extraits de l'intervention du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères et européennes, Alain Juppé, à la «Brookings Institution» à Washington (relations France-Turquie) – 6 juin

Q : « (...) Pourriez-vous commenter les relations du gouvernement français avec le gouvernement turc au sujet des révoltes au Proche-Orient ? L'impression qui domine est que, depuis les événements en Tunisie et en Libye, deux gouvernements se sont engagés dans un bras de fer dans les affaires de la région, de la Libye à la Syrie. En Libye par exemple, le gouvernement turc a reproché à la France de ne pas avoir attendu la fin de la médiation turque au sein de l'opposition libyenne et des cercles gouvernementaux libyens à Ankara. A présent, vous proposez un programme concernant le conflit israélo-palestinien alors que le gouvernement turc est impliqué dans le processus de réconciliation entre le Hamas et le Fatah. Pourriez-vous définir les relations qu'entretiennent ces deux gouvernements ? Y a-t-il effectivement un bras de fer dans la région ?

Dans le même temps, une importante rafle a eu lieu à Paris la semaine dernière contre le PKK, une organisation terroriste, qui suggère une coopération tacite entre les deux gouvernements. Comment définiriez-vous vos relations avec le gouvernement turc ? »

R : « (...) En ce qui concerne la Turquie, je n'ai pas le temps de décrire l'ensemble des relations que la France entretient avec ce pays, non seulement sur la question libyenne, mais sur toute la région. La Turquie est un grand pays. La Turquie est un pays ami. Nous entretenons de bonnes relations avec la Turquie dans de très nombreux domaines : économiques, culturels, etc. Je suis moi-même président du Haut-comité de parrainage de la fondation d'enseignement de Galatasaray. Nous entretenons donc de nombreuses relations avec la Turquie pour des raisons historiques, géographiques et économiques.

Nous avons un problème avec la Turquie. La France ne soutient pas sa candidature à l'Union européenne et il me faudrait une demi-heure pour vous en expliquer les raisons, le sujet étant complexe. C'est la raison pour laquelle les relations entre la Turquie et la France sont si difficiles à l'heure actuelle. J'ai cependant tenté de prévenir la Turquie que nous voulions coopérer avec elle même sur la question de la résolution de la crise libyenne. C'est pour cela que nous l'avons invitée au Groupe de contact à Rome, à Doha et à Abou Dabi cette semaine. Nous avons besoin de l'aide de la Turquie et je ne pense pas que la Turquie condamne toujours l'intervention non pas française, mais onusienne, en Libye.



Je vous rappelle que la Turquie est membre de l'OTAN. Par conséquent, si elle désapprouve l'intervention de l'OTAN en Libye, elle a en sa possession tous les moyens d'y mettre un terme. J'estime donc que la position de la Turquie est bien plus complexe que vous ne le dites. »

DECLARATIONS DES PERSONNALITES POLITIQUES FRANÇAISES

Extraits de l'entretien du ministre chargé des affaires européennes, Laurent Wauquiez* avec "Le Figaro" (Elargissement de l'UE – Turquie) – 2 juin

Q – « Les Français sont très réticents à propos de l'élargissement. Comment peut-on les faire changer d'avis? »

R - L'idée est justement de montrer qu'il n'y aura plus d'élargissement à la va-vite, pour faire plaisir. Et que l'élargissement n'est pas un processus sans fin. L'Europe a des frontières. Ces frontières, ce sont celles avec la Turquie, avec le Maroc, avec la Tunisie. On n'ira pas au-delà. »

** Suite au remaniement ministériel du 29 juin, Jean Leonetti a succédé à Laurent Wauquiez qui est devenu ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.*